



Louis-Philippe Lampron

Docteur, chercheur et professeur titulaire en droit. Membre du comité d'experts en droit constitutionnel du Barreau du Québec

Biographie :

Louis-Philippe Lampron est professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, où il enseigne et mène des recherches dans les domaines des droits et libertés de la personne et du droit constitutionnel. Ses travaux portent notamment sur les libertés fondamentales, le droit à l'égalité, la liberté d'expression, la liberté de conscience et de religion ainsi que sur les enjeux liés à la laïcité et à la neutralité religieuse de l'État.

Diplômé de l'Université Laval, où il a obtenu un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat en droit, il est également titulaire d'un doctorat en droit de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, en France. Membre du Barreau du Québec, il est aussi membre du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (CRIDAQ), où il codirige l'axe « Institutions, justice sociale et territoires ».

Auteur de nombreux travaux scientifiques, Louis-Philippe Lampron s'intéresse particulièrement aux rapports entre les libertés individuelles, le principe d'égalité et les choix collectifs au sein des sociétés démocratiques. Son ouvrage *La hiérarchie des droits : convictions religieuses et droits fondamentaux au Canada* lui a valu le prix « Nouvel auteur » de la Fondation du Barreau du Québec en 2013.

Régulièrement appelé à intervenir dans les médias, il contribue également au débat public sur les droits et libertés, la laïcité, la liberté d'expression et la protection des institutions démocratiques au Québec et au Canada.